

Cote du document: EB 2012/107/INF.3  
Date: 6 décembre 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Programme provisoire des activités de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Paolo Ciocca**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: p.ciocca@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent septième session  
Rome, 12-13 décembre 2012

---

Pour: **Information**

## Programme provisoire des activités de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs

1. En vertu de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs, tel qu'il est présenté dans le document EB 2012/107/R.40. Le Conseil d'administration est également invité à prendre note du programme provisoire des activités de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs, présenté ci-après.
2. L'établissement du Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, signé lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, en novembre 2011, est une preuve de l'engagement sans réserve de la communauté internationale en faveur des partenariats. Par ailleurs, au vu des perspectives qu'ouvre l'union des forces d'organisations œuvrant en partenariat, les Nations Unies ont fait de 2012 l'Année internationale des coopératives, afin de mettre en évidence les avantages liés au modèle des coopératives comme alternative susceptible de promouvoir le développement socioéconomique.
3. La trente-sixième session du Conseil des gouverneurs offre donc au FIDA une excellente occasion de mettre en valeur la contribution et l'importance des organisations paysannes en termes de production axée sur le marché, d'exploitation des filières et d'établissement de partenariats efficaces avec d'autres acteurs du secteur privé<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte que, en 2013, le thème central de la session du Conseil des gouverneurs du FIDA sera *La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable*
4. Les partenariats représentent pour l'agriculture paysanne un intérêt à différents titres. Ils permettent aux agriculteurs pauvres d'élargir la portée de leurs activités d'une manière rentable au plan économique et d'avoir accès à des marchés et filières auparavant inaccessibles; ils favorisent l'élaboration de politiques tenant compte des exigences de toutes les parties prenantes, quelle que soit leur taille; ils contribuent à protéger les ressources naturelles; ils fournissent un accès aux savoirs, à la recherche et aux technologies; ils encouragent le partage d'expériences entre des pays confrontés à des difficultés de même nature; et ils améliorent l'accès au financement. Comme il ressort du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, le Fonds, dans le cadre des efforts qu'il déploie afin d'aider les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté et à parvenir à la sécurité alimentaire, noue toujours plus de partenariats avec le secteur privé.
5. Les débats qui se dérouleront sur le thème des partenariats à l'occasion de la prochaine session du Conseil des gouverneurs arrivent à un moment opportun pour aider le FIDA à se placer en première ligne dans ce domaine. La création de partenariats est l'un des thèmes prioritaires de la concertation sur les questions de développement: ainsi, ce thème anime les débats concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable; il s'agit également d'un thème clé du G8 et du G20; et il constitue le fondement des initiatives émergentes lancées par le secteur privé ainsi que de l'interaction du FIDA avec ses parties prenantes et ses organes directeurs.
6. Le premier jour, les discussions porteront sur les expériences de partenariat privé-public. L'événement parallèle intitulé *Partenariats: partage de l'expérience acquise sur le terrain* donnera l'occasion de recenser les cas de partenariats fructueux noués entre les petits agriculteurs et entre les organisations paysannes et d'autres acteurs des secteurs privé et public. La session réunira petits agriculteurs et autres parties à des partenariats qui se sont révélés mutuellement bénéfiques,

<sup>1</sup> Le secteur privé regroupe organisations et associations d'agriculteurs et de producteurs, entreprises agroalimentaires locales, multinationales, fondations privées, instituts de recherche et autres organismes privés.

leur donnant ainsi la possibilité de partager leurs expériences et d'illustrer les avantages et les difficultés rencontrées.

7. Dans l'après-midi, le débat de haut niveau débutera par un entretien avec une personnalité de renommée internationale en matière de partenariat. Dans un deuxième temps, des experts techniques se joindront à lui pour débattre de la question de savoir si les partenariats constituent une option viable pour que les petits agriculteurs puissent accroître leur productivité, avoir accès aux marchés et voir leur travail équitablement récompensé. Les participants seront choisis parmi des universitaires, des représentants de coopératives, de sociétés privés ou des facilitateurs du commerce. Des contacts ont été pris en ce sens avec les organismes concernés afin de garantir leur participation.
8. Mettant à profit les commentaires reçus, les Gouverneurs seront invités à participer à une table ronde de haut niveau qui se tiendra le second jour sur le thème du financement du développement agricole et rural. Cet événement, qui permettra d'illustrer les expériences en cours entre les États membres, constituera une tribune où obtenir des informations de pointe sur les nouvelles modalités de financement de l'agriculture et du développement rural, et où débattre des avantages et des inconvénients de l'aide au développement traditionnelle.
9. Pour la première fois, deux événements informels se tiendront la veille du Conseil des gouverneurs de 2013:
  - a) Une table ronde sur le thème du partenariat forgé par le FIDA avec les États arabes du Golfe et les perspectives de renforcement de l'engagement et de la collaboration, l'objectif étant de convenir d'activités concrètes susceptibles d'intensifier et de renforcer l'impact de développement du partenariat forgé entre le Conseil de coopération des États arabes du Golfe et le FIDA. Prendront part à cette table ronde des États membres, des instituts de recherche, des groupes de réflexion et des organisations sélectionnées – ONG et institutions de financement des États arabes du Golfe, notamment.
  - b) Une réunion thématique parallèle sur l'évaluation de l'impact, afin que le FIDA puisse tirer les enseignements de l'expérience et valider la stratégie retenue pour le programme d'évaluation de l'impact 2013-2015, dans le cadre des résultats attendus durant la période couverte par la neuvième reconstitution. Prendront part à cette réunion des représentants de gouvernements, des décideurs, des partenaires du secteur privé et des centres d'excellence dans le domaine de l'évaluation de l'impact. L'objectif est de mobiliser l'appui, de valider l'approche retenue par le FIDA et de l'enrichir grâce aux connaissances de pointe.
10. Enfin, les 11 et 12 février 2013, la première rencontre mondiale du Forum des peuples autochtones se tiendra au FIDA. Celui-ci a été créé, conformément à la Politique du FIDA relative à l'engagement aux côtés des peuples autochtones<sup>2</sup>, comme un instrument d'engagement systématique des peuples autochtones au niveau local, national et international moyennant un processus de dialogue et de consultation entre les représentants des peuples autochtones, le personnel du FIDA et les États membres. La politique précise par ailleurs que le Forum devrait tenir une réunion tous les deux ans, en marge du Conseil des gouverneurs du FIDA.
11. On trouvera ci-joint le programme provisoire des activités de la session du Conseil des gouverneurs, assorti d'un calendrier préliminaire. Il couvre les points officiels inscrits à l'ordre du jour provisoire soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs ainsi que les tables rondes et autres événements. Ce calendrier cherche à laisser suffisamment de temps pour traiter l'ordre du jour officiel tout en multipliant les possibilités de concertation interactive sur des thèmes d'importance relatifs aux activités du Fonds.
12. Il n'a qu'un caractère provisoire dans la mesure où il sera actualisé au fur et à mesure que les participants confirmeront leur participation.

<sup>2</sup> Approuvée par le Conseil d'administration en septembre 2009.

## Avant le Conseil des gouverneurs – réunions thématiques parallèles

Mardi 12 février 2013

14 h 30 à 16 h 30

Salle plénière: *Mesure de l'impact – comprendre les voies menant à la transformation rurale*

Salle Ovale: *Vers un renforcement des partenariats et de la collaboration entre le FIDA et les États arabes du Golfe*

\*\*\*

## Conseil des gouverneurs – Programme provisoire des activités

Mercredi 13 février 2013

**Session de la matinée**                      **9 heures à 13 h 30**

9 heures à 10 h 30

Cérémonie d'ouverture

10 h 30 à 12 h 30

Salle plénière: **Événement parallèle: Partenariats: partage de l'expérience acquise sur le terrain**

Salle de conférences Italie: **Nomination du Président du FIDA** (Gouverneurs seulement)

12 h 30 à 13 h 30

Trente-sixième session du Conseil des gouverneurs – Points de l'ordre du jour, y compris déclarations générales

**Session de l'après-midi**                      **15 heures à 19 h 30**

15 heures à 15 h 30

Orateurs

15 h 30 à 17 h 30

**Débat de haut niveau: La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable.** Entretien avec une personnalité de renommée internationale en matière de partenariat suivi d'un débat d'experts techniques

17 h 30 à 19 h 30

Suite des points de l'ordre du jour, y compris les déclarations générales

19 h 30

Réception à l'intention de tous les délégués

Jeudi 14 février 2013

**Session de la matinée**                      **9 heures à 13 h 20**

9 heures à 9 h 30

Déclarations générales

9 h 30 à 10 heures

Orateurs

10 heures à 12 heures

**Table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs: Partenariats et financement de l'agriculture**

12 heures à 13 heures

Déclarations générales

13 heures à 13 h 15

Remarques conclusives du Président

13 h 15 à 13 h 20

Clôture de la session